

Ecole Élémentaire Fontaine Saint Lubin
3 rue des écoles
91790 Boissy sous saint Yon
01.60.82.07.75
0910068e@ac-versailles.fr

LIVRET À L'USAGE DES PARENTS ET DES ÉLÈVES

PROTOCOLE SANITAIRE - RENTRÉE SEPTEMBRE 2020

SOMMAIRE

1. LE CADRE SANITAIRE
2. LE CADRE D'ACCUEIL DE VOTRE ÉCOLE

Livret s'appuyant sur le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles :
<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

1. LE CADRE SANITAIRE

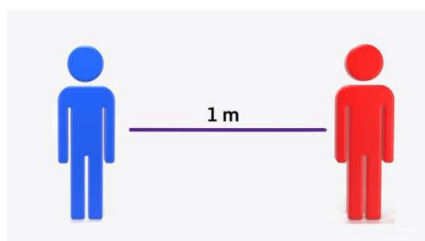
Parents, vous jouez un rôle essentiel dans cette reprise d'école.

➤ Le rôle actif des parents

- Vous prenez la température de votre enfant **avant le départ pour l'école tous les jours.**
- Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID 19 ou en cas de fièvre (38°C et plus).
- De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent la directrice sans délai.
- Comme tous les intervenants et en tant qu'accompagnateur de votre enfant, **vous devez porter un masque et vous désinfecter les mains** (gel hydro-alcoolique à votre disposition) si vous devez pénétrer dans l'école.

➤ La distanciation physique

- Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.



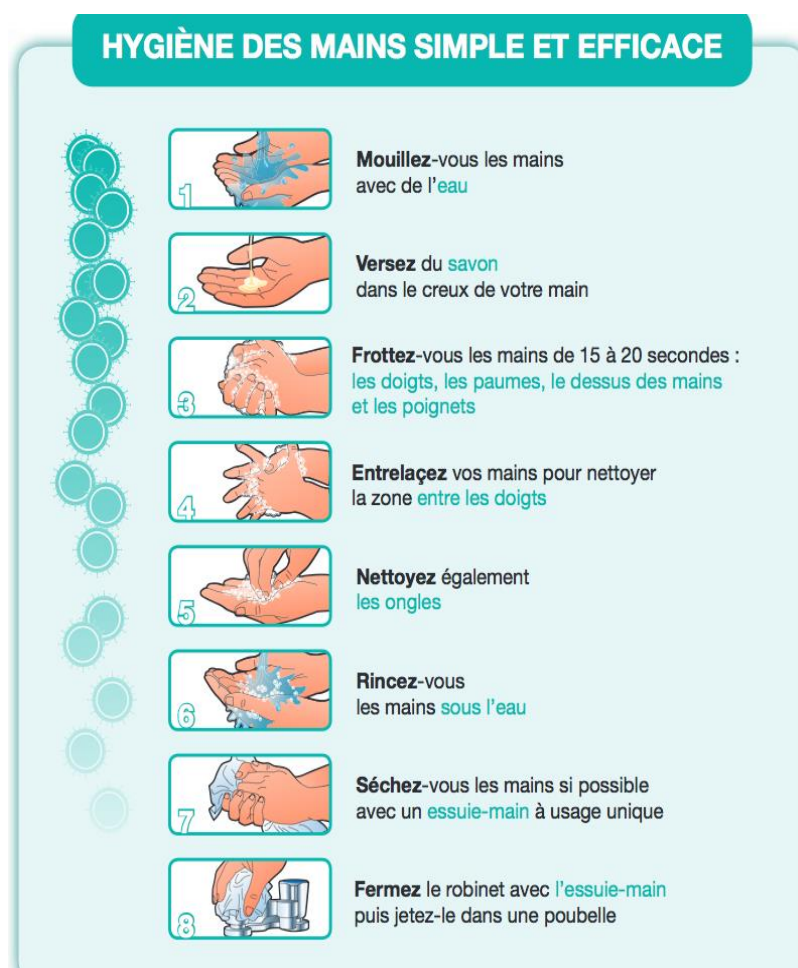
➤ Les gestes barrières



Votre implication est essentielle pour garantir l'application permanente de ces gestes barrières.

⇒ Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.



Le lavage des mains sera organisé très régulièrement à l'école également.

⇒ Le port du masque

- Le port d'un masque est obligatoire pour les personnels et adultes entrants dans l'école quand la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie.
- Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque. L'école mettra également à disposition un masque pour tout élève présentant des symptômes dans l'attente de son départ de l'école.

⇒ **L'utilisation de mouchoirs à usage unique**

Vous devez fournir les mouchoirs en papier à vos enfants, ainsi qu'une bouteille d'eau individuelle



⇒ **L'utilisation de matériel personnel**

Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.



⇒ **Saluer ses camarades**

S'assurer que vos enfants évitent les contacts sur le chemin de l'école.



⇒ **Tousser dans le pli du coude**



➤ **Brassage des élèves**

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. L'école s'organise néanmoins dans la mesure du possible pour limiter les regroupements et les croisements importants.

➤ **Locaux et matériels**

Avec l'appui de la mairie, le nettoyage des sols et grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées est également réalisé au minimum une fois par jour.

L'accès aux jeux, bancs, espaces collectifs est autorisé tout comme la mise à disposition d'objets pédagogiques partagés au sein d'une même classe.

➤ **Les moyens mis en œuvre en cas symptômes**

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Ce qui se passera si un enfant présente les symptômes :

- Isolement de l'élève et masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- Appel aux parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Procédure à suivre par les parents : éviter les contacts et consulter le médecin traitant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.
- les parents informent au plus vite l'école

2. LE CADRE D'ACCUEIL

➤ Les entrées et les sorties

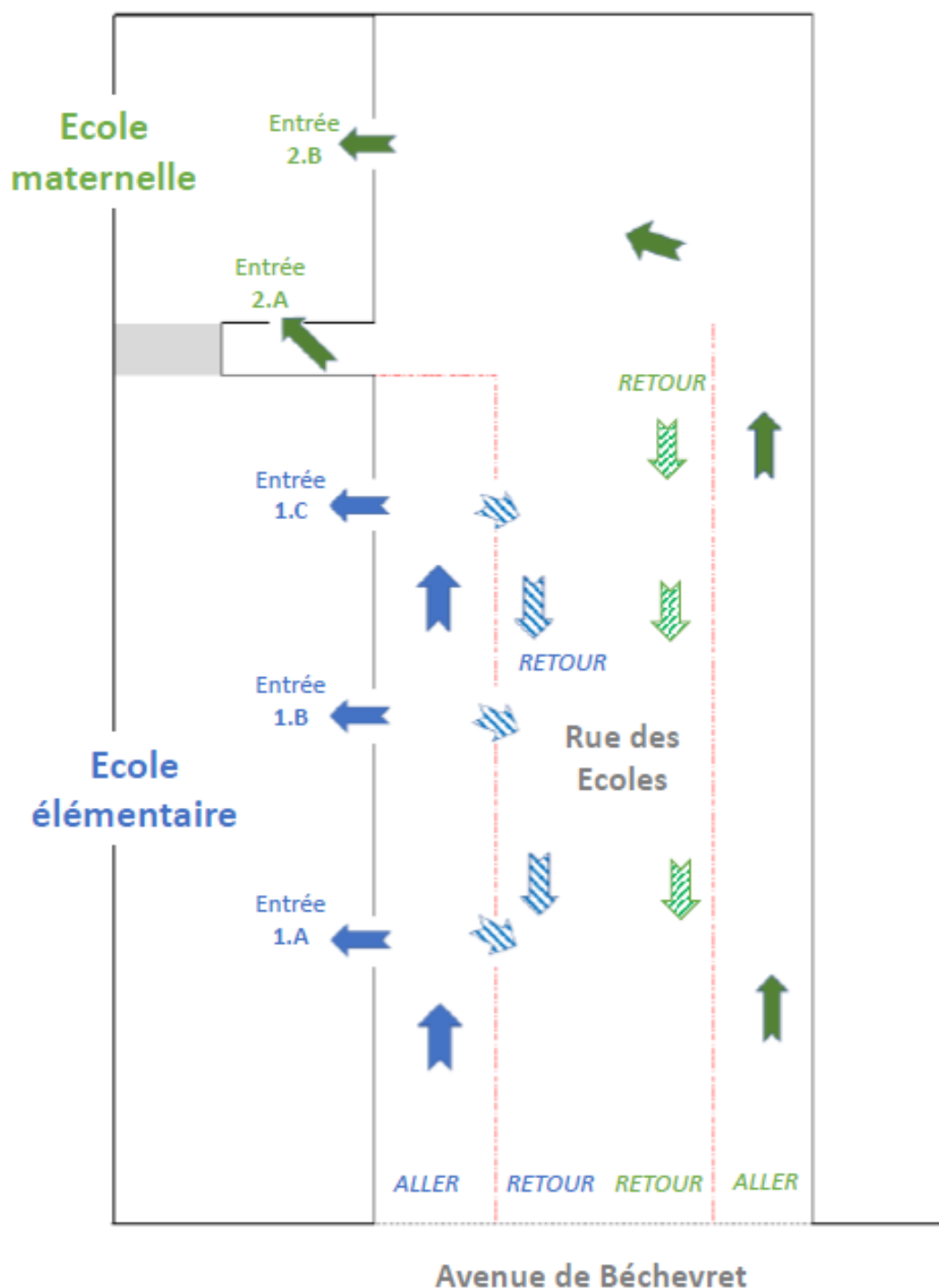
Il est important de **respecter des horaires d'arrivée et de sortie** ainsi que les sens de circulation pour éviter un engorgement à l'entrée. **Il faut maintenir la distanciation physique** dans la file d'entrée.

- **Lieux**

Portail 1. A pour les CM1 et CM2

Portail 1.B pour les CE2

Portail 1.C pour les CP et CE1



- **Horaires**

Les élèves seront accueillis lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Les horaires sont différents selon les niveaux de classe, afin de permettre un accueil échelonné et un passage aux sanitaires par niveau :

CE1 et CM1 : 8h20 – 11h50 et 13h50 – 16h20

CE2 : 8h25 – 11h55 et 13h55 – 16h25

CP et CM2 : 8h30 – 12h et 14h – 16h30

Pour des raisons liées au **respect du protocole sanitaire**, les élèves sont appelés à ne pas arriver en avance afin d'éviter les regroupements en attendant l'ouverture des portes.

La distanciation sociale (1m) est obligatoire y compris sur le trottoir devant l'école.

Le matin, déposer votre enfant **rapidement** (on anticipe le petit bisou avant d'être devant le portail). Si vous avez besoin de parler à l'enseignant : privilégier le cahier de liaison ou le mail pour éviter l'attente des autres parents et enfants devant l'entrée.

➤ **La circulation dans l'école**

Les déplacements des élèves seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

➤ **La fin du temps scolaire journalier**

Concernant les élèves ne restant pas en accueil du soir, autant que faire se peut, ils seront accompagnés préalablement pour un lavage des mains. Cette étape sera dépendante de l'organisation de classe (prévoyez du gel hydro alcoolique quand vous venez les récupérer).

Les élèves sont reconduits par l'enseignant en charge du groupe. Comme pour l'entrée à l'école, **le respect des horaires et des règles sanitaires** par les familles est impératif.

Les élèves allant au périscolaire seront pris en charge par les animateurs.

Nous vous remercions vivement de votre aide précieuse pour l'application de ce protocole sanitaire et ainsi la protection de l'ensemble de la communauté éducative.

Pour toutes questions : contactez l'enseignant de votre enfant et/ou Mme Roy, Directrice.